

## Introduction

Saint-Louis réseau sein a pour objet d'organiser le suivi des patientes atteintes d'un cancer du sein ou présentant une pathologie mammaire à risque. Il repose sur la coordination des acteurs hospitaliers et libéraux autour des patientes, rendue possible par la mise en œuvre d'un système d'information partagée qui repose sur des documents papiers jusqu'à ce que le dossier informatisé soit mis en place pour les remplacer.

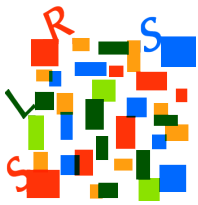
### I) Justification du suivi

Le suivi des cancers du sein a pour but le diagnostic précoce des rechutes locales et métastatiques, ainsi que le dépistage des complications et des séquelles liées aux traitements (chirurgie, radiothérapie, chimiothérapie ainsi que les effets secondaires de l'hormonothérapie).

Il permet une prise en charge globale de la patiente y compris par le recours aux soins de supports (diététique, kinésithérapie, psychologue, traitement de la douleur, prise en charge sociale).

Le suivi est entrepris quel que soit le type et le stade du cancer.

Le suivi des lésions mammaires à risque a pour objectif le diagnostic précoce de leur éventuelle cancérisation. Seules les lésions bénignes présentant un risque relatif élevé (RR supérieur à 3) feront l'objet d'un suivi spécifique.



## II) Modalités du suivi

Le suivi dans les deux cas peut être alterné ou délégué.

Le suivi alterné est un suivi partagé en alternance entre le médecin de ville et un médecin référent du CMS.

Le suivi délégué est un suivi qui est entièrement confié au médecin de ville.

Le suivi alterné est ouvert tant aux lésions malignes qu'aux lésions à risque.

Le suivi délégué est possible ;

- pour les lésions à risque, soit d'emblée, soit secondairement à tout moment, en fonction du contexte.

- pour les lésions malignes il n'est envisagé qu'au bout de 10 ans.

Dans tous les cas le suivi se fait en conformité avec les référentiels de bonne pratique du réseau.